



## Compte rendu de séance

### Séance du 4 Février 2021

L'an 2021 et le 4 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Fêtes sous la présidence de ARTÉCHÉA Pascal Maire

**Présents** : M. ARTÉCHÉA Pascal, Maire, M. BELHOMME Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, Mme CASSOURA Martine, Mme CHABOCHE Hélène, M. CHAMBONNIERE Dominique, M. COME Sébastien, M. FARINA Bruno, Mme FINK Pascale, Mme FORTIN Sophie, M. GODEFROY Frédéric, M. JACOB Sébastien, Mme JOUCQUE Jocelyne, Mme LABOUESSE Marie-Thérèse, Mme LEMAITRE Françoise, M. LEROY Jean-Pierre, M. LEVOIR Jean-Pierre, Mme NOUNI Myriam, M. ORLANDI Antony, , Mme RENOULT Cécile, Mme SAUVÉ Charlène, M. VASSARD Jean-Luc, M. VILLATTE Hervé

Madame Alves de Magalhaes a donné pouvoir à M Jacob  
Madame Patrice Picard a donné pouvoir à Mme Sauvé  
Monsieur Sourisseau a donné pouvoir à M Artechea  
M Mikliche Kamel absent -arrivé en fin de séance-

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 23

**Date de la convocation** : 27/01/2021

**Date d'affichage** : 28/01/2021

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture de Dreux  
le : 10/02/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : Monsieur Orlandi

### SOMMAIRE

Monsieur le Maire vérifie et constate que le quorum est atteint.

La séance est donc ouverte à 19 h 10 mn.

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu de la réunion du 16 Décembre 2020.
- Proposition de règlement du conseil municipal.
- Offres de prêt pour l'acquisition Traisnel.
- Demande de subvention DSIL.
- Demande de subvention FIPDR 2021
- Demande de subvention FDI 2021
- Question diverses.

A été nommé secrétaire : Monsieur Antony ORLANDI

Madame ALVES DE MAGALHAES Aurélie a donné pouvoir à Sébastien JACOB,  
Madame Stéphanie PATRIX PICARD a donné pouvoir à Charlène SAUVE.  
Monsieur Sourisseau donne pouvoir à Monsieur Artechea

Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal que deux points soient rajoutés à l'ordre du jour :

- Échange de propriété avec l'Habitat Eurélien / Commune
- Règlement intérieur de la cantine

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité que ces deux points soient portés à l'ordre du jour.

#### **Approbation du compte rendu de la réunion du 16 décembre 2020 :**

Madame Martine CASSOURA souhaite qu'une modification soit apportée en page 4, concernant le projet Centre Bourg, car ses propos retranscrits ne sont pas conformes.

Elle spécifie que le Conseil Municipal a approuvé la demande de subvention Centre Bourg, mais pas le projet qui, à l'époque n'était pas encore rédigé.

Bruno FARINA précise qu'il n'y a pas eu de vote du Conseil Municipal, seulement une discussion rapide.

Martine CASSOURA confirme l'exactitude des dires de Bruno FARINA.

Monsieur le Maire demande que soit modifié le point « Demande de remboursement des frais de résiliation de ligne téléphonique 2020D063 ».

En effet, le montant du titre de recette à réclamer à l'employée communale voté lors de la séance du 16 décembre 2020 est erroné, il ne s'agit pas de 386,40 euros H.T., mais de 376,75 euros H.T..

Monsieur le Maire demande que soit procédé au vote pour un titre de recette s'élevant à 376,75 € .

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification et l'émission du titre de recette de 376,75 € à réclamer à l'employée municipale concernée.

Pour :26                      Contre : 0    Abstention : 0

D2021\_10

Annule et remplace la délibération du 16-12-2020 n°D2020\_063

Sous réserve de ces modifications, il est procédé au vote de l'approbation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2020.

Approbation du compte-rendu adoptée à l'unanimité.

### **Proposition du règlement du Conseil Municipal :**

L'article L.2121-8 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus, de se doter d'un règlement intérieur. Monsieur le Maire présente pour modèle celui du conseil précédant et propose d'y apporter quelques modifications.

Article 1, Périodicité des séances, page 2, il est indiqué : « Les réunions de Conseil se dérouleront en principe le troisième mercredi du mois, à 20 h 30 », Madame Martine CASSOURA, demande si ce planning sera appliqué.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'enlever cette phrase du règlement.

Article 23, Commissions municipales, page 11 : Monsieur le Maire précise que le tableau sera modifié avec les commissions actuelles (cf tableau ci-dessous) :

<b>COMMISSIONS</b>
Finances-Administration, Actions sociales : Logement
Travaux, Aménagements, équipements techniques
Animation, Vie Associative
Éducation & Enfance, Jeunesse, Sécurité Bâtiments
Actions sociales & Personnes âgées
Environnement, Cadre de Vie & Tourisme, Sécurité et Prévention

Monsieur Sébastien JACOB indique qu'auparavant les convocations aux Commissions étaient envoyées à l'ensemble du Conseil Municipal, ce qui n'est plus fait aujourd'hui, où uniquement les Membres des Commissions sont destinataires.

Monsieur le Maire approuve cette demande, désormais les convocations aux Commissions seront envoyées à l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Martine CASSOURA demande que les comptes rendus soient adressés à l'ensemble du Conseil Municipal par e-mail.

Monsieur le Maire indique que désormais les comptes rendus seront adressés par e-mail à l'ensemble du Conseil Municipal, c'est d'ailleurs ce qui est indiqué dans le règlement du Conseil Municipal à l'Article 24, page 11.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

D2021-01

### **Offre de prêt pour l'achat de la ferme Traisnel :**

Monsieur le Maire indique que suite à la préemption de la commune sur la vente de la ferme Traisnel (ferme associative), 3 banques ont été consultées, et que deux offres d'emprunt ont été faites afin de financer l'achat de cette ferme. Les taux étant extrêmement bas, Monsieur le Maire propose que la commune souscrive un emprunt d'un montant de 155 000 euros.

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal, les prêts souscrits par la Commune actuellement en cours, ainsi que les propositions faites par le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne Loire Centre.

Crédit agricole : taux fixe 0.22% sur 10 ans

Caisse d'épargne : taux fixe 0.40% sur 10 ans.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'offres spécifiques relatives au financement des collectivités. Compte tenu des propositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote et autorise Monsieur le maire à signer toutes les formalités nécessaires à la réalisation de l'acquisition et souscrire l'emprunt auprès du crédit agricole aux conditions suivantes:

Montants 155 000€

Durée 10 ans

Taux fixe de 0,22%

Échéances constantes trimestrielles.

Frais de dossier 160€

Pour :26          Contre : 0          Abstention : 0

D2021-2b

#### **Demande de subvention DSIL énergie et classique :**

Monsieur le Maire propose une demande de subvention conformément au souhait du conseil municipal du 16-12-2020 pour les travaux d'isolation de la poste pour un montant total de 83 723 euros, décomposé comme suit :

- Travaux toiture : 19 069 euros H.T.
- Travaux isolation extérieure : 63 689 euros H.T.
- Étude thermique : 965 euros H.T.

La prise en charge de la subvention est à hauteur de 60%, ce qui porte le reste à charge pour la commune à 33 489,20 euros H.T..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote et décide à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire à demander cette subvention. :

Pour :26          Contre : 0          Abstention : 0

D2021-03

#### **Demande de subvention FIPDR 2021 :**

Monsieur le Maire rappelle l'engagement pris lors de la réunion du 16 décembre 2020, afin de lancer la consultation du marché inhérent au programme d'équipement de vidéosurveillance.

Un groupe de travail a été constitué qui a rédigé un cahier des charges.

Monsieur Bruno BELHOMME fait un point sur la situation de ce projet, en informant les Membres du Conseil Municipal de la phase II – Publication du Marché.

Les publications ont été faites sur le B.O.A.M.P. (Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics) et sur la plate-forme d'achat numérique amf28 (vecteur d'équité et de transparence pour la commande publique). La date limite de réception de offres est le 19 février 2021.

Monsieur le Maire indique que ce programme d'équipement de vidéosurveillance sera inscrit, si le conseil le souhaite, en demande de subvention FIPDR 2021, et souligne l'excellent travail fait par le groupe chargé de ce projet et tout particulièrement par Monsieur Bruno BELHOMME.

Le conseil municipal sera informé des résultats de l'appel d'offre et des enveloppes financières nécessaires. Le conseil municipal sera appelé à se prononcer ensuite sur le montant des tranches à engager.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote et autorise la poursuite des consultations afin de déposer un dossier de demande de subventions.

Pour :26 Contre : 0 Abstention : 0

D2021-04

### **Demande de subvention FDI 2021 :**

Monsieur le Maire présente une proposition des travaux à inscrire en subventions FDI :

- Aire de jeux au Centre de Loisirs → 14 256 euros
- Toiture École des Filles → 25 675 euros
- Rue de la Paix, résolution du problème dû aux eaux pluviales : 11 570 euros
- Sentes du Gros Jacques : 7 850 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote :

Pour :26 Contre : 0 Abstention : 0

D2021-05

Sébastien Com demande si l'éclairage du Gros Jacques est prévu ?

Monsieur le Maire répond que ce sera intégré dans un plan global d'éclairage.

### **Habitat Eurélien – Echange du bien foncier situé 46 Rue Charles Renard avec celui situé 1 Rue du 8 mai :**

Monsieur le Maire indique avoir reçu un courrier d'approbation de l'Habitat Eurélien pour procéder à l'échange du bien foncier situé 46 Rue Charles Renard avec celui situé 1 rue du 8 mai (maison Rioux). Pour ce faire, il conviendra de rompre le bail emphytéotique signé le 5 février 2020, qui mettait à disposition pour 50 ans le foncier situé au 46 Rue Charles Renard, et de conclure un bail emphytéotique pour le bien situé au 1 Rue du 8 Mai.

L'Habitat Eurélien prévoit la construction d'une dizaine de logement de typologie T1, T2 et T3.

Monsieur Antony ORLANDI s'étonne du nombre de logements envisagés au vu de la grandeur du terrain.

Monsieur le Maire explique que la maison Rioux sera démolie et que le terrain est assez grand sur l'arrière de la maison pour de plus, concevoir des places de parking, il propose même que cet élément soit notifié à l'Habitat Eurélien.

Madame Martine CASSOURA demande sur combien de niveaux s'élèvera cette construction ?

Monsieur le Maire répond que ce ne sera pas plus haut que le niveau actuel de la bâtisse.

Monsieur le Maire propose de souscrire ce bail emphytéotique, avec mention du parking intérieur .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote et autorise Monsieur le Maire à conclure le bail emphytéotique pour le bien situé 1 Rue du 8 mai , avec mention du parking à l'intérieur de la cour.



Pour :            Contre : 0        Abstention : 1    (*Sophie Fortin*)  
D2021-06

#### Règlement Intérieur Restauration Scolaire 2021/2022

Sébastien JACOB présente le projet de règlement intérieur pour la restauration scolaire .(annexe)  
Martine CASSOURA demande pourquoi les types de repas servis ne sont pas indiqués ?  
Sébastien JACOB répond que ces indications ne sont pas portées sur le règlement intérieur, mais stipulées sur le contrat qui lie le prestataire à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé au vote :

Pour : 26        Contre : 0        Abstention : 0  
D2021-07

#### Questions diverses :

#### Intervention de Madame Françoise LEMAITRE : Mutuelle Communale / Colis de Noël / Campagne de vaccination / Bus Numérique

Le conseil communal avait pris l'engagement de mettre en place une mutuelle santé communale. Pour rappel, ce projet n'engage en rien la commune que ce soit sur le plan des responsabilités ou financier.

Madame Françoise LEMAITRE fait le point sur ce projet et indique que la Mutuelle Communale est mise en place depuis le 21 janvier 2021, Une dizaine de rendez-vous ont été honorés par Monsieur Duret, Consultant ACTIOM. Françoise LEMAITRE précise que Monsieur Duret peut également se déplacer chez les administrés qui le souhaitent (personnes à mobilité réduite, et/ou horaires proposés en inadéquation).

Un bilan sera établi par Monsieur Duret qui sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

Madame Françoise LEMAITRE remercie les Membres du Conseil Municipal pour leur participation à la distribution des colis de Noël. N'ayant pas eu en retour toutes les feuilles d'émargement, elle demande à ce que les feuilles manquantes lui soient retournées.

Madame Françoise LEMAITRE indique qu'elle souhaite pour 2021, que la distribution des colis de Noël soient effectuées plus tôt qu'en 2020, elle prévoit un calendrier de distribution qui se terminerai au plus tard le 15 décembre.

Madame Françoise LEMAITRE fait un point sur la campagne de vaccination initiée par l'Agglo de Dreux, qui propose la vaccination aux personnes de plus de 75 ans et leur acheminement vers les centres de vaccination.

Madame Françoise LEMAITRE indique avoir contacté, avec Madame Lewisia Poupon (CCAS) toutes les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Sur les 75 personnes répertoriées sur ce registre, 41 se sont inscrites, 10 personnes ont refusées, les 24 restantes étaient déjà vaccinées.

Madame Françoise LEMAITRE informe de la mise en place d'un projet « bus numérique ».

